



PLU
PLAN LOCAL D'URBANISME

5A	PLAN DE ZONAGE REGLEMENTAIRE	Juillet 2018
		1/ 5000 ^r
	Elaboration prescrite le	15/09/2011
	PADO débattu le	18/09/2014
	Arrêté le	12/10/2015
Mise à l'enquête publique le	07/03/2016 au 07/04/2016	
Approuvé le	04/07/2016	

Observations : Ce zonage a été modifié dans le cadre de la procédure de régularisation du PLU en application de l'article L600-9 du code de l'urbanisme suite au jugement du Tribunal Administratif de Bordeaux :		 A Virel-Ducé architecte d.p.l.g. urbanisme et architecture du patrimoine
Enquête publique : du 23/04/2018 au 25/05/2018 Approbation le : 11/07/2018	 C Barroso	Ingénieur agronome écologue